



Guéret, le 31 octobre 2017

Communiqué de presse

Fermeture définitive des guichets des cartes grises et de la régie recettes

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération, initié par le Ministère de l'Intérieur, la dématérialisation des demandes de permis de conduire est effective depuis le 6 juin 2017.

À compter du 6 novembre 2017 les guichets des cartes grises et la régie de recettes seront définitivement fermés.

Les demandes de cartes grises ne seront plus instruites en préfecture mais traitées par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), via le site internet : <https://www.ants.gouv.fr>.

Les achats de timbres fiscaux devront être réalisés sur le site du Ministère des Finances : <https://timbres.impots.gouv.fr>.

Pour l'ensemble des démarches dématérialisées, un accueil physique et des ordinateurs en libre accès seront mis à la disposition du public dans le cadre des deux points numériques implantés à la préfecture de la Creuse et à la sous-préfecture d'Aubusson.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23